

ECOLE PUBLIQUE DE CAMBOUNET-SUR-LE-SOR

Nous voici prêts à partir en vacances... mais avant cela n'oublions pas de préparer la rentrée scolaire qui aura lieu le :

LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018

HORAIRES DE LA JOURNEE SCOLAIRE : 8 h 45 à 12 h 00 - 13 h 45 à 16 h 30

Pour cela 2 informations concernant :

- ☞ La cantine.
- ☞ La garderie.

I - La cantine : (organisée en 2 services) :

Le tarif du ticket cantine était fixé à 3,30 euros pour l'année scolaire 2017-2018. Pour l'année 2018-2019, il vous sera communiqué à la rentrée.

Il est impératif que l'enfant donne son ticket dès son arrivée faute de quoi le repas ne sera pas pris à la cantine.

Conformément à la réglementation, toute demande concernant l'adaptation de repas ne sera prise en compte que dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

II - La garderie

Elle fonctionne de **7 h 30 à 8 h 35** et de **16 h 30 à 18 h 30**. Le tarif du ticket garderie était fixé à 1 euro pour l'année scolaire 2017-2018. Pour l'année 2018-2019, il vous sera communiqué à la rentrée.

Tarif dégressif :

1 enfant =	1 ticket le matin –	1 ticket le soir
2 enfants =	1 ticket le matin –	1 ticket le soir
3 enfants et plus =	2 tickets le matin –	2 tickets le soir

La vente des tickets se fait lors de la permanence assurée tous les lundis de 18h00 à 19h00 à la mairie. Vous devrez retirer les premiers tickets le jour de la 1^{ère} permanence, soit le :

Vendredi 31 Août 2018 de 17 h 00 à 19 h 00

Il est obligatoire d'acheter un minimum de 4 tickets pour la cantine et de 10 pour la garderie et payables **par chèques séparés à l'ordre du Trésor Public**.

Les enfants doivent donner chaque matin leur ticket au responsable dans leur classe.